

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE



Hangar 18
Quai Joannes Couvert
76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90
Fax : 02.32.72.76.80
E-mail : cgtpah@havre-port.fr

Le Havre, le 5 février 2014

Monsieur le sous-préfet

Monsieur,

Le 21 Janvier dernier, nos deux secrétaires de l'union des syndicats CGT du Havre, étaient convoqués au commissariat central de police, suite à la plainte d'un huissier officiant pour la société SPB.

Lors de cette convocation, après s'être expliqué devant les forces de l'ordre, il leur a été demandé photos, empreintes digitales et même leurs empreintes ADN, qu'ils ont bien entendu refusés de donner !

Ainsi après 3 heures de temps de réflexion, le procureur de la république a décidé de reporter l'affaire en correctionnel, le 21 février prochain, date à laquelle bizarrement, nos deux camarades comparaissent suite à une plainte déposée par l'antenne Havraise du Parti Socialiste.

Cette situation est tout simplement inacceptable et le risque potentiel de voir nos deux camarades injustement condamnés risque de nous conduire à prendre des orientations radicales car au-delà de mes deux camarades, c'est toute la CGT qui aujourd'hui est attaquée dans ses libertés d'action et d'expression.

Ainsi tout en réaffirmant la légitimité de notre combat et pour que cesse l'acharnement pratiqué sur nos deux camarades, je vous informe que nous déposons, à ce jour, un préavis de grève reconductible auprès de notre direction, à compter du 21 février 2014.

De plus, nous allons appeler d'ores et déjà l'ensemble de nos adhérents à venir soutenir massivement nos deux camarades, le 21 février prochain.

Nous pouvons bien des fois être en désaccord sur des positions ou orientations politiques mais quand on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT !

En espérant que le bon sens l'emportera, je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétaire général

L. DELAPORTE